

*Activités de l'AAD***VISITE SOUS LA PRESIDENCE UE****VISITE AUX PAYS-BAS**

Durant la législature 1994-1999, j'ai eu le privilège d'être député au Parlement européen et de représenter l'extrême Sud-Ouest du Royaume-Uni. Je me souviens très bien que mes électeurs s'imaginaient que j'étais un expert sur tous les aspects de la vie dans les autres États membres, leurs systèmes politiques, services de santé, éducation, tout en somme, ce qui est évidemment impossible. Il est déjà difficile de comprendre tous ces aspects en ce qui concerne son propre pays. Ainsi, notre visite aux Pays-Bas, vers la fin de sa présidence du Conseil de l'Union, avec d'autres anciens députés, a constitué l'occasion idéale de rafraîchir nos connaissances sur le fonctionnement de la politique, du parlement (connu sous le nom d'"États généraux") et du pouvoir dans ce pays. J'ai également eu la chance de rencontrer d'anciens collègues néerlandais du Parlement européen que je n'avais plus vus depuis de nombreuses années. Ils nous ont merveilleusement bien accueillis. Nous avons appris que la présidence néerlandaise avait été fructueuse, bien que très perturbée par les négociations du Royaume-Uni sur le Brexit.

À La Haye, nous avons notamment visité la Chambre des représentants, le Sénat et le Conseil d'État, plus difficile à comprendre. Mais nous avons eu de la chance. L'un des membres éminents du Conseil, Jan Kees Wiebenga, ancien député au Parlement européen et collègue, était tout disposé à nous l'expliquer. Nous avons appris que le Conseil – nominalement présidé par le monarque – doit être consulté avant qu'une loi ne soit présentée

au Parlement. Il n'émet pas un vote politique mais vérifie la qualité de la loi sur le plan administratif et contrôle tout conflit éventuel avec la législation en vigueur. Il constitue également la plus haute juridiction d'appel pour les questions administratives. À notre arrivée aux États généraux, nous avons été accueillis par le vice-président de la Chambre des représentants, M. Ton Elias. Nous avons ensuite parcouru à pied la courte distance la séparant du Sénat, où nous avons été salués par la présidente de ce dernier, Mme Broekers-Knol. L'hémicycle du Sénat était pris ce jour-là par une conférence des sénateurs et des représentants de la nation néerlandaise au sens large, provenant des Caraïbes. Cela nous a rappelé que le Royaume des Pays-Bas n'est pas une affaire exclusivement européenne, mais qu'il incorpore les Pays-Bas, Aruba, Curaçao et Saint-Martin. Le Sénat lui-même est élu indirectement par les gouvernements provinciaux néerlandais. Le moment fort de la visite a été notre session plénière entre les anciens collègues et les membres en fonction de la Chambre des représentants et du Sénat. Des membres des différentes familles politiques néerlandaises nous ont rejoints. Au début de la session, notre ancien collègue Laurens-Jan Brinkhorst a dirigé une séance d'introduction sur les Pays-Bas et l'Union européenne. Il a fait valoir que son pays n'avait jamais été très intéressé par l'union politique, mais bien plus par les liens économiques et commerciaux dans toute l'Europe. Les participants à la réunion ont

inévitavelmente souhaité comprendre le débat sur le Brexit. Anthony Simpson, notre ancien collègue et député conservateur au Parlement européen, a tenté de nous rassurer en nous disant que malgré le ton des débats et les sondages d'opinion, les preneurs de paris donnaient la victoire au maintien dans l'Union à 5 contre 1. On espérait que les Britanniques voteraient en gardant à l'esprit les conséquences économiques potentielles. Hélas, comme nous le savons, cela n'a pas été le cas.

Mais bien d'autres questions ont été débattues: l'importance du Benelux ces derniers temps, le rôle des Pays-Bas au sein de l'Union européenne à la fois en tant que membre fondateur et en tant que le plus grand des petits États membres. Nous avons appris que pendant la présidence néerlandaise, les États généraux avaient souligné le rôle important des parlements nationaux en organisant une série de réunions interparlementaires pour mettre en avant cet enjeu.

Félicitations à l'AAD et à nos hôtes néerlandais pour l'excellente visite.

**Lord Robin Teverson**

ELDR, Royaume-Uni (1994-1999)  
robin@teverson.net@gmail.com

**Visite à Eurojust**

*Deux ans après, l'AAD a une nouvelle fois visité Eurojust à La Haye. La Présidente d'Eurojust, Michèle Coninx, a accueilli la délégation et a participé à un débat animé et fructueux sur la coopération et la coordination judiciaire.*

## INSTRUMENT DE PAIX

Le 28 mai dernier, l'AAD s'est rendue aux Pays-Bas sous la présidence néerlandaise. Première escale prévue au programme, le Centre européen de recherche et de technologies spatiales (ESTEC) a été une excellente entrée en matière. La visite s'est déroulée alors que Mme Bienkowska, Commissaire en charge du marché intérieur et des services, ouvrait la conférence sur les futures politiques spatiales à La Haye. La communication sur la politique spatiale de l'UE sera publiée au cours de l'année 2016. M. Franco Ongaro, directeur de l'ESTEC, nous a d'abord expliqué le rôle de l'ESTEC, son financement, ses différentes composantes ainsi que son mode d'organisation. M. Juan de Dalmau, directeur du bureau de communication de l'ESTEC, nous a ensuite fait une visite guidée. Nous avons pu voir la station spatiale européenne en taille réelle ainsi que de nombreuses installations, facilitant notre compréhension de ce domaine. L'ESTEC est la plus grosse infrastructure présente sur le sol européen et appartenant à l'Agence spatiale européenne (ESA). Avec un chiffre d'affaires de 5,2 milliards d'euros, elle emploie plus de 2000 salariés, s'étend sur 8 sites et



Lors de la visite de l'ESA

compte 24 satellites. Il s'agit d'une organisation intergouvernementale parfaitement intégrée dans la communauté spatiale internationale. Depuis son 6ème programme-cadre financier, l'ESA met en œuvre 2 programmes spatiaux européens : Galileo qui est un système mondial de navigation par satellite et Copernicus qui est un programme d'observation de la Terre. Pour ces deux programmes, le 8ème cadre financier alloue un budget de plus de 7 milliards d'euros. Outre les programmes de l'UE, l'ESTEC a plusieurs projets, comme la découverte de l'univers, ou la construction d'un village lunaire. Si l'ESA est le plus important concepteur de lanceurs, l'ESTEC se charge encore de leur contrôle. En outre, l'ESA travaille à l'élaboration d'un droit à l'espace international, avec des acteurs européens, nationaux et multinationaux. L'ESTEC joue quant à lui un rôle essentiel dans la promotion de la connaissance, et fournit des opportunités aux jeunes scientifiques de toute l'Europe. Le programme spatial européen n'est pas un simple coût : c'est un réel investissement. Avec une valeur de 320 milliards d'euros et plus de 500 000 salariés, le secteur spatial, qui comprend l'industrie spatiale et les services spatiaux, affiche une croissance annuelle à deux chiffres. On assiste à la naissance de jeunes entreprises et d'entreprises dérivées, ainsi qu'à la création de nouvelles connaissances qui passent peu à peu dans d'autres secteurs traditionnels. Rappelons-nous qu'il y a 50 ans, le premier panneau solaire avait été conçu pour un programme spatial pour fournir de l'énergie

aux objets volants. L'industrie spatiale facilite la croissance de nombreux secteurs en assurant la compétitivité de l'Europe à l'échelle mondiale. Un système de navigation est indispensable pour la mobilité, la télécommunication et internet, en particulier pour la numérisation de la sylviculture et de l'agriculture. L'observation de la Terre joue un rôle fondamental dans l'accomplissement des objectifs de développement durable de l'UE et de la COP21. De plus, il s'agit d'une technologie efficace d'observation et de prévision des catastrophes naturelles. Elle constitue aussi un outil complémentaire des technologies de télécommunication visant à sécuriser la connexion internet, et ce même en plein vol. Pour l'heure, la législation actuelle en matière de protection de la vie privée ne l'autorise pas, mais il pourrait jouer un rôle important dans les contrôles aux frontières et le sauvetage des réfugiés en Méditerranée. L'espace est un instrument de paix. Des pays et des régions d'ordinaire en désaccord travaillent main dans la main. Lorsque les législateurs décideront des politiques à adopter à l'avenir, ils devront tenir compte des opportunités à long terme qui s'ajoutent à la gestion quotidienne de crises à court terme, et voter les fonds nécessaires pour façonner l'avenir de l'Europe.

**Edit Herczog**  
S&D, Hongrie, (2004-2014)  
mrs.edit.herczog@gmail.com